



Cahiers de praxématique

35 | 2000 Sens figuré et figuration du monde

Quels fonctionnements discursifs pour l'antonomase du nom propre ?

Antonomasia of the proper noun: a discourse analysis approach

Sarah Leroy



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/praxematique/2903

ISSN: 2111-5044

Éditeu

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 2 janvier 2000

Pagination: 87-113 ISSN: 0765-4944

Référence électronique

Sarah Leroy, « Quels fonctionnements discursifs pour l'antonomase du nom propre ? », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 35 | 2000, document 4, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 30 avril 2019. URL: http://journals.openedition.org/praxematique/2903

Tous droits réservés

Sarah LEROY UMR CNRS 5475 Discours, textualité et production de sens Montpellier III sarah.leroy@univ-montp3.fr

Quels fonctionnements discursifs pour l'antonomase du nom propre ?

Telle que la définit le Grand Larousse Universel,

Figure de style qui consiste dans la substitution d'un nom commun à un nom propre, ou inversement, pour désigner un individu (ex. le Malin pour Satan, un Harpagon pour un avare).

l'antonomase paraît se résoudre en une alternance entre désignation et catégorisation, un échange entre les deux catégories nominales nom propre et nom commun¹. En réalité, un examen sommaire de diverses évocations de l'antonomase² conduit à dépasser cette apparente simplicité, pour reconsidérer la délimitation et le statut de la figure, ainsi que la diversité des approches possibles : classification rhétorique, études du lexique, problématiques logico-sémantiques liées aux approches linguistiques du nom propre...

Bien que l'antonomase soit présentée par la rhétorique sous ses deux versants (un Nc pour un Npr : le Poète ou un Npr pour un Nc : un Harpagon), on s'intéressera à la seule antonomase du nom propre, dans des réalisations en discours telles que Ce jeune auteur est un nouveau

¹ Désormais Npr et Nc.

² Relevées dans des dictionnaires, traités de rhétorique, de stylistique, grammaires, travaux de linguistique dans différentes disciplines: lexicologie, sémantique, syntaxe.

Rimbaud. L'antonomase du Nc relève en effet de problématiques distinctes qui ne seront pas abordées ici.

Si l'antonomase du Npr est le plus souvent présentée comme une figure, et plus précisément un des tropes, y compris lorsqu'elle est abordée en dehors de la rhétorique, en linguistique du nom propre par exemple, les analyses divergent quant à la nature du processus de figuration qui s'y joue.

Partant d'un constat d'hétérogénéité dans la saisie de la figuration antonomasique, on examinera certaines définitions et analyses (ainsi que des exemples cités) représentatives de la diversité des approches de ce phénomène langagier, afin de faire le point sur les liens de l'antonomase du Npr avec d'autres figures.

On s'intéressera ensuite plus particulièrement, en prenant appui sur des travaux de linguistique portant sur cet aspect du Npr, à la dimension métaphorique de l'antonomase du Npr, revenant sur une question déjà bien souvent soulevée.

Enfin, on proposera, à partir d'une typologie basée sur les fonctionnements discursifs de l'antonomase du Npr, un éclairage complémentaire des aspects sémantiques et dialogiques de cet emploi du Npr.

1. Les descriptions de l'antonomase du Npr. Relations avec d'autres tropes

Dans la plupart des traités des figures³, l'antonomase constitue deux sous-espèces de la synecdoque: synecdoque du « genre pour l'espèce » et de l'« espèce pour le genre »; tout en conservant une spécificité et une dénomination propre, elle est englobée dans un autre trope. On trouve cependant des nuances dans la présentation et la classification de l'antonomase au sein des différents tropes.

L'antonomase du Npr peut parfois être confondue avec la synecdoque, comme chez Fouquelin (1557), ou plus explicitement qualifiée de « synecdoque d'individu, ou antonomase », chez Fontanier [1830], selon lequel l'antonomase « consiste [...] à désigner une espèce par le nom d'un individu. Dumarsais [1730] la rattache également à une

³ À partir du XVIe siècle. Les traités antiques ont une conception sensiblement différente de la figure.

synecdoque « par laquelle on met [...] un nom propre pour un nom commun ».

Une interprétation métonymique, correspondance plutôt qu'inclusion, est également possible, comme chez Lamy [1699], pour lequel « L'antonomase est une espèce de métonymie [qui] se fait lorsqu'on applique le nom propre d'une chose à plusieurs autres ». Contrairement aux tenants de l'antonomase « synecdochique », Lamy conçoit l'antonomase comme une association d'idées, conception qui tend à se rapprocher d'une conception métaphorique de l'antonomase. Cette conception n'est quasiment pas représentée dans les traités des figures. Seul Fontanier signale en fin de section qu'« on peut remarquer que l'Antonomase offre, le plus souvent, une métaphore » ⁴.

L'aspect métaphorique de l'antonomase est plus souvent évoqué par des auteurs contemporains. Le Guern (1972 : 35), s'il reprend pour l'antonomase l'étiquette de synecdoque d'individu, penche pour un processus métaphorique plutôt que synecdochique : « Le mot propre et le mot figuré qui le remplace sont liés dans un rapport de similarité, non de contiguïté ». Pour Prandi (1992) le processus antonomasique « rappelle, plutôt que la synecdoque, l'interaction métaphorique ». Cette conception de l'antonomase comme une métaphore est également celle de linguistes étudiant le Npr⁵. Kleiber (1994 : 38) note qu'« Il est devenu courant de qualifier de métaphoriques des noms propres déterminés [...] ». Gary-Prieur (1994) et Jonasson (1994) traitent également d'un emploi métaphorique du Npr correspondant à l'antonomase. Cet emploi faisant l'objet de longs développements, on se contentera ici de reprendre à Jonasson (1994 : 214) une description syntaxique succincte, selon laquelle « le Npr métaphorique est en général précédé d'un déterminant, et souvent accompagné de divers compléments ».

On peut dégager deux interprétations majeures du fonctionnement de l'antonomase du Npr : pour certains, il s'agit d'un fonctionnement synecdochique, alors que d'autres y voient un fonctionnement

⁴ Il donne aussi un exemple antonomasique (L'Attila des rats, pour un chat) dans la section portant sur la métaphore.

⁵ L'appellation *Npr métaphorique* est alors préférée à celle d'*antonomase*, sauf chez Flaux (1991). Nous continuerons à parler d'*antonomase du Npr* ou de *Npr en anto-*

métaphorique. Cette opposition structure également les exemples cités, qui divergent sur deux points, la détermination et la complémentation.

Le déterminant qui précède le Npr en antonomase est majoritairement, chez Dumarsais, Fontanier, Fouquelin⁶, l'article indéfini pluriel ou, moins souvent, singulier, ou le défini pluriel. Ces auteurs puisent dans une série limitée d'exemples tels que *un Sardanapale*, *un Caton*, *un Néron* (Dumarsais), *une Mégère*, *un Auguste*, *des Virgiles* (Fontanier). Si cette détermination se rencontre aussi dans les exemples donnés par Prandi, Jonasson, Gary-Prieur (*un Baudelaire* chez Prandi), la détermination est en général, chez ces auteurs, plus variée, et assortie de compléments (*ce Sinaï du monde orthodoxe*, *notre Clint Eastwood à nous*, *son Ariane* chez Gary-Prieur).

Les compléments sont peu fréquents chez Fontanier et Dumarsais, où ils prennent la forme d'un adjectif ou d'un complément de nom simple (un Cicéron sauvage chez Fontanier). Ils sont en revanche plus variés chez Jonasson et Gary-Prieur (ce Tarzan tombé du nid, une sorte de petite Jeanne Moreau autodidacte chez Jonasson).

On peut donc dégager deux pôles de l'antonomase, tant sur le plan définitoire qu'en ce qui concerne les exemples. Cette distinction entre interprétations synecdochique et métaphorique, doublée d'une opposition formelle des exemples, semble recouvrir une opposition anciens / modernes, traités des figures / linguistique contemporaine. Faut-il en conclure qu'il s'agit de deux réalités différentes, que l'antonomase de la rhétorique n'est décidément pas le nom propre en emploi métaphorique des linguistes ? Rien dans la forme ne permet de l'affirmer ; chacun des pôles peut prendre les attributs de l'autre. On peut cependant faire l'hypothèse d'une orientation, par la structure syntaxique, vers un mode de figuration ou un autre.

⁶ Il faut préciser qu'on y trouve aussi, au chapitre Antonomase, des Npr dépourvus de toute détermination: Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, je suis Thersite; mettez-moi à la tête d'une armée dont j'aie à répondre à toute l'Europe, je suis Achille (Dumarsais). S'agit-il encore d'une antonomase? Ce point ne pourra pas être discuté ici. Voir cependant Gary-Prieur (1996).

2. Les approches linguistiques de l'antonomase du Npr. Dimensions synecdochique et métaphorique

2.1. La synecdoque

Du point de vue du fonctionnement des Npr modifiés, l'interprétation synecdochique, sans être totalement écartée, est rapportée à la catégorisation produite par l'antonomase. L'analyse de la figure en une relation partie / tout, ou antonomase généralisante, est réfutée par Flaux (1991 : 41-42) en raison du caractère prédicatif, et non dénominatif (comme le serait la synecdoque), de l'antonomase ⁷ :

Tout emploi dénominatif d'un Npa^8 implique la réalité de la phrase attributive X est un Np, et c'est dans ce cadre que se construit l'interprétation antonomasique.

La relation synecdochique intervient toutefois, suivant Meyer et Balayn (1981 : 197), pour l'extraction des caractéristiques de l'individu porteur du Npr qui font sens dans l'emploi antonomasique de ce Npr :

La qualification est tirée synecdochiquement du R_1 -Ea: parmi l'ensemble des traits, pertinents ou non, qui peuvent servir à décrire le porteur du nom, on a isolé une qualité particulière ou abstrait une structure globale de personnalité.

Analyse en partie partagée par Siblot (1997 : 11), qui préfère parler d'« extraction métonymique » :

On peut se demander si les traits tirés des savoirs sur le premier référent pour former la catégorisation ne sont pas comparables à une extraction métonymique.

La figuration antonomasique ne réside donc pas dans le fait d'isoler une ou plusieurs propriétés d'un individu (par exemple, /virtuose précoce/ pour *Mozart*), mais bien dans celui de les attribuer à un autre

⁷ Cependant, selon elle, la lexicalisation ramène finalement l'antonomase à une synecdoque.

⁸ Npa: Npr en antonomase.

individu en vertu d'une ressemblance posée ou supposée (X est un Mozart laisse entendre que X montre une certaine virtuosité dans un domaine). La similitude de cet emploi avec la métaphore nominale conduit à parler de Npr métaphorique ou d'emploi métaphorique du Npr.

2.2. La métaphore

La conception la plus répandue, qui considère l'antonomase comme une métaphore mettant en jeu un Npr ne va pas sans poser quelques problèmes, en ce qui concerne les réalisations syntaxiques, la catégorisation produite et la lexicalisation.

2.2.1. L'antonomase en discours

L'antonomase, si elle partage avec la métaphore nominale son fonctionnement figuratif, semble devoir également partager avec elle des constructions syntaxiques prototypiques ou préférentielles. Or, il apparaît dans Jonasson (1993) que, si l'antonomase adopte volontiers deux des constructions les plus favorables à l'émergence du sens métaphorique, construction attributive (ex. 1) et par apposition (ex. 2), sa construction avec la préposition de (ex. 3) n'est pas parallèle à celle de la métaphore :

1a. La faculté, c'est une armoire bien fermée

1b. Rinaldo est un Don Quichotte qui a...

2a. Le lendemain vint quand même, cette chaudière

2b. Sartre, ce Hugo de notre siècle

3a. ...réfugié dans la cave de l'existence

3b. Le Hamlet de Manhattan 9

Dans 3a, l'existence est comparée à une cave, alors que dans 3b, c'est Woody Allen, et non Manhattan, qui est comparé à (un?) Hamlet. Cette structure génitive, qui met en relation les deux référents dans le cas du Nc, a une fonction différente ¹⁰ quand il s'agit d'un Npr en antonomase. Outre cette divergence, Jonasson montre que l'antonomase

⁹ Exemples empruntés à Jonasson (1993 : 431-433), qui elle-même emprunte les exemples a à Tamba-Mecz (1981).

¹⁰ Selon Jonasson (1994: 226), il s'agit de « signaler le contraste qui existe entre les deux domaines impliqués ».

apparaît également dans des cotextes syntaxiques qui ne sont pas particulièrement favorables à la métaphore, mais au contraire tendent à orienter vers le sens propre du Nc. Il s'agit de quatre types d'antonomase *in absentia*, aucun référent-cible (tel que Sartre dans l'exemple 2b ci-dessus) n'étant mentionné dans un cotexte proche ou lointain :

- 4. Des Folcoches, il y en a des dizaines
- 5. Ajoutons la rencontre d'un Charlus de la rive gauche
- 6. Il a besoin d'un Maigret
- 7. Les vrais Fabrice n'arrivent à Waterloo qu'après le gros des bataillons 11

Pour ces quatre emplois ¹², en l'absence d'un référent-cible, l'antonomase semble s'arrêter à la constitution d'une catégorie et à la désignation de l'ensemble (ex. 7), d'une partie ou d'un de ses membres (ex. 4, 5 et 6). Ce type de réalisation paraît se rapprocher de l'antonomase considérée comme une substitution d'un Npr à un Nc, à la différence d'un Npr mis pour un autre Npr, antonomase mettant deux individus en relation métaphorique ¹³.

2.2.2. Catégorisation par le Npr en antonomase

La mise en parallèle de l'antonomase du Npr avec la métaphore nominale, de même que sa description traditionnelle comme passage du statut de Npr à celui de Nc, conduit à s'interroger sur la catégorisation produite. Comme le souligne Gary-Prieur (1996 : 68), le Npr en antonomase est le plus souvent considéré comme *une sorte de Nc*. Sa détermination est supposée entraîner la création d'une catégorie nominale, à laquelle se rattachent un certain nombre de traits sémantiques qui seront mis en jeu dans la métaphore. Or la catégorisation du Npr en antonomase ne peut être exactement similaire à celle du Nc.

On peut tout d'abord noter un écart entre catégorisation par Npr antonomasique et catégorisation par Nc, au sujet de ce que Flaux (1991 : 36-37) appelle « la référence générique », s'agissant d'un objet

¹¹ Exemples de Jonasson (1993 : 435-437).

¹² Qualifiés par Jonasson (1993 : 435) d'emploi existentiel (ex. 4), de référence unique indéfinie (ex. 5), d'emploi non-spécifique (ex. 6) et d'emploi générique (ex. 7).

¹³ Bien que cette dernière possibilité soit traitée par Fontanier, elle ne correspond pas à la définition canonique de l'antonomase.

général (*L'Harpagon est malheureux), et que Kleiber (1994 : 42-45) reconsidère en termes de « donation massive ». La massivité est rendue impossible pour le Npr par, selon Flaux, « un lien [du Npr] avec le référent d'origine ». Kleiber, lui, souligne que le fait que « le porteur du Npr est crucialement engagé dans l'interprétation de l'antonomase [...] implique au premier chef la distinctivité » ¹⁴. Le Npr en antonomase semble ainsi maintenir, au-delà de la constitution d'une catégorie, toujours comptable, l'unicité liée à son fonctionnement prototypique de désignation directe d'un référent unique et empêcher la saisie globale d'une catégorie.

Outre cette différence de fonctionnement référentiel, la question du contenu sémantique lié à cette catégorie reste discutée. « L'absence de trait conceptuel a priori » (Kleiber 1994 : 45) du Npr en antonomase est largement admise. Le sens du Npr est le plus souvent (Flaux 1991 : 41, Gary-Prieur 1996 : 67) considéré comme limité au prédicat de dénomination être appelé /Np/15, sens qui n'est pas convoqué dans le cas de l'antonomase du Npr. La charge sémantique du Npr en antonomase est en relation avec le référent originel, le porteur habituel, du Npr; elle peut être, comme chez Flaux (1991: 41) limitée à « un ensemble de connaissances » et renvoyée à l'« extralinguistique ». Jonasson (1994: 220) indique plus précisément que ce n'est pas « l'arrière-plan descriptif » de Searle, c'est-à-dire l'ensemble des propriétés liées au référent, qui est en cause, mais « une ou plusieurs propriété(s) caractéristique(s) ou un destin particulier ». Ces propriétés sont intégrées, par le biais d'un « modèle mental », à une « catégorie prototypique ». L'idée de prototype, de parangon, est également présente chez Flaux (1991 : 40) : « Celui-ci [le référent originel du Npr en antonomase] vaut comme représentant privilégié d'une classe d'individus ». Gary-Prieur (1994 : 46-48) intercale entre sens du Npr (prédicat de dénomination) et connaissances encyclopédiques la notion de « contenu », « ensemble de propriétés du référent initial associé au Npr ». Contrairement au modèle mental, le contenu du Npr ne suppose

¹⁴ La discussion entre Flaux et Kleiber porte également sur le partitif, ce qui ne paraît pas totalement correspondre à l'emploi du Npr qui nous intéresse, comme le montre Kleiber (1994 : 47-48).

¹⁵ Kleiber (1981). Kleiber (1995) revient sur cette notion.

pas l'établissement d'une catégorie. Gary-Prieur (1996 : 77) inscrit l'antonomase dans un système d'espaces imaginaires, à l'intérieur d'un univers de croyance donné ¹⁶. Il s'agit pour elle (1996 : 69) d'« un mécanisme d'identification » et non « de (re)classification ».

Qu'il s'agisse d'extralinguistique, de modèle mental ou de contenu, la sélection de l'« ensemble de propriétés » qui fait sens dans l'antonomase est rattachée aux deux référents mis en relation, au cotexte et au contexte. En première analyse, on peut supposer que les propriétés sélectionnées sont celles que présente aussi le référent-cible de l'antonomase. Le sémantisme du Npr en antonomase équivaut de ce point de vue à l'« ensemble des propriétés communes au comparant et au comparé » (Flaux 1991 : 41), sans oublier « l'ensemble infini des propriétés du référent d'origine » (Flaux 1991 : 41) auquel il est toujours possible de revenir. La charge sémantique du Npr en antonomase, en raison de « l'ensemble infini des prédications qui [...] sont imputables [au référent originel] » (Flaux 1991 : 41) reste alors constitutivement instable 17 (voir également Siblot 1997 : 12).

Une antonomase peut rester opaque au récepteur pour deux raisons : soit le référent originel lui est inconnu, soit il lui est connu, mais la propriété commune mise en cause ne lui apparaît pas. Dans le cas de *Mia Farrow*, *c'est la Montespan du plus fameux clarinettiste du cinéma* ¹⁸, on peut ignorer les raisons de la notoriété de la marquise de Montespan ¹⁹ et ne pas saisir le rapprochement fait avec l'actrice. On peut aussi connaître l'histoire de cette dame, mais ignorer celle de Mia Farrow, ce qui conduit à hésiter dans le choix des propriétés de l'une transférées à l'autre. L'antonomase, loin de simplement mettre en évidence des propriétés communes, met en relation deux référents dont l'interaction permet de construire une interprétation. Dans la plupart des cas, cotexte et contexte sont étroitement associés à l'apparition du sens de l'antonomase. Les connaissances sur les deux référents relèvent

¹⁶ Voir Martin (1983).

¹⁷ On peut remarquer que c'est aussi le cas de la métaphore du Nc, certes limitée par le sens lexical, mais dont les possibilités figuratives ne sont pas moins infinies que les prédications imputables au référent du Npr.

¹⁸ Exemple de Siblot (1997 : 12).

¹⁹ Mais on peut difficilement ignorer sa notoriété elle-même, l'antonomase l'impliquant forcément.

du contexte et sont réveillées, aiguillées, par le cotexte. Jonasson (1994 : 221) au niveau du groupe nominal et Gary-Prieur (1994 : 49) au niveau de la phrase avaient déjà montré que l'émergence du sens antonomasique est fortement dirigée par le cotexte.

2.2.3. Lexicalisation

La présence ou l'absence d'une complémentation recouvre en partie la question de la lexicalisation de l'antonomase, qui s'inscrit dans une conception tropaïque de l'antonomase. Cependant, l'opposition entre ces deux types d'antonomase n'est pas nette.

Flaux (1991 : 40), qui pose la distinction « entre antonomase discursive et antonomase lexicalisée », se garde d'opposer les deux types. Elle insiste au contraire sur le caractère « essentiellement évolutif » du phénomène et sur le « large continuum » existant entre les deux. Pour Jonasson (1994 : 221) également, « il semble s'agir plutôt d'une différence de degré que d'une stricte délimitation ». Cette distinction, qui paraît largement admise, se double parfois d'une autre, entre antonomase et Npr métaphorique. Si, pour certains, l'antonomase lexicalisée n'est plus une antonomase :

L'antonomase disparaît lorsque le nom, par lexicalisation, cesse d'évoquer R_1 -Ea, perd sa majuscule, et prend l'ex-Eé comme signifié propre : renard, harpie, mégère... (Meyer et Balayn 1981 : 197)

Pour d'autres, au contraire, c'est la lexicalisation qui fait l'antonomase, l'antonomase discursive constituant un Npr métaphorique :

On passe de la métaphore à l'antonomase quand, de momentanée et subjective, la classe devient permanente et objective, comme c'est le cas d'une classe associée à un nom commun. (Gary-Prieur 1996 : 80)

Ces positions doivent toutes deux être ramenées aux remarques concernant la ténuité de la frontière entre antonomase discursive et antonomase lexicalisée. La lexicalisation, phénomène évolutif, est aussi réversible : Gary-Prieur (1996 : 81) montre que *Don Quichotte | don quichotte*, dans une énonciation orale ne permettant pas la marque distinctive de la majuscule, peut être considéré comme une antonomase

discursive ou lexicale ²⁰. Il est donc extrêmement délicat de distinguer entre les deux.

Flaux (1991: 40), qui propose comme critère de lexicalisation l'entrée dans un dictionnaire de langue, souligne aussitôt l'arbitraire de ce critère. Fontant (1998), mettant en lumière les incohérences du traitement lexicographique des antonomases, confirme cette remarque. Ce critère lexicographique s'avérant insuffisant, on peut avec Jonasson (1994: 222) s'arrêter à un critère cotextuel, syntaxique, selon lequel les Npr en antonomase lexicalisée « consistent presque toujours en un seul Npr, un prénom ou un nom de famille, qui peut prendre l's du pluriel [et] se construisent parfois avec des compléments, mais souvent uniquement avec l'article ». On retrouve là les antonomases des traités des figures. Néanmoins, ce critère syntaxique, mis en relation avec celui d'un sens lexical plus ou moins fixé, n'est pas pertinent dans le cas de certains des Npr en antonomase présentés par Jonasson (1993) (voir 2.2.1.) et repris dans Jonasson (1994: 219)²¹:

8. (Vanessa... Une fille mince, jolie, sensible, de 19 ans, qui a voulu « en finir avec tout ça » [...]) Au service de réanimation de l'hôpital Pellegrin, le docteur Xavier Pommereau, psychiatre, en voit tous les jours, *des Vanessa*, et même plusieurs fois par jour. [Vanessa est le Npr d'une jeune fille qui a fait une tentative de suicide.]

Ici, l'antonomase *des Vanessa* n'est assurément ni lexicalisée, ni en voie de lexicalisation. Au contraire, le contenu sémantique qui lui est attaché ne passe pas les bornes du texte. Ce comportement syntaxique est mis en relation par Jonasson (1993) avec le caractère *in absentia* de l'antonomase, hors de la mention explicite du référent-cible correspondant à ces *Vanessa*, ainsi qu'à la fonction référentielle, et non prédicative, du Npr en antonomase.

La mise en regard de ces quatre critères (présence dans un dictionnaire de langue, entourage syntaxique, caractère *in absentia*, fonction référentielle) avec la progressivité et la réversibilité de la lexicalisation

²⁰ Naturellement, Gary-Prieur oppose, non pas antonomase discursive et lexicalisée, mais métaphore et antonomase (voir plus haut).

²¹ Ce type d'antonomase est à mettre en relation avec ce que Léonard (1996: 90) appelle « antonomase interne », se réalisant « à l'intérieur de l'œuvre ».

conduit à penser que cette opposition entre antonomase lexicalisée et antonomase discursive doit être complétée par une distinction basée sur le fonctionnement en discours des antonomases.

3. L'antonomase en fonctionnement discursif

3.1. Deux modes de figuration antonomasique

En reprenant les divergences formelles (détermination, complémentation) dégagées dans la première partie, complétées par celles mises à jour par Jonasson (1993) (caractère *in absentia* ou non, fonction référentielle ou prédicative), on peut opérer entre deux modèles d'antonomase une distinction fondée non sur une opposition de fonctionnement synecdochique ou métaphorique, ou sur une lexicalisation plus ou moins avancée, mais sur des fonctionnements discursifs distincts. Un corpus d'environ 200 articles contenant une ou plusieurs antonomase(s) ²² est exploité pour mettre en lumière la distribution de ces deux pôles.

3.1.1. Antonomase référentielle in absentia

Le premier critère utilisé pour distinguer ces deux modèles d'antonomase est le caractère *in absentia* ou *in praesentia* de l'antonomase. L'absence d'un référent-cible individué concerne une trentaine d'antonomases ²³. Sont donc retenues les antonomases anthroponymiques pour lesquelles aucun référent individué n'apparaît dans le contexte de l'article. Ainsi, l'exemple 9 a été rejeté, le référent-cible de l'antonomase *le Machiavel de l'océanographie*, *Jacques-Yves Cousteau*, étant immédiatement disponible, tandis que l'exemple 10 a été retenu, l'anto nomase *des Marcolin* ne renvoyant à aucun référent-cible mentionné dans l'article :

²² Recueilli dans la presse nationale et régionale, parmi les titres suivants: Le Canard Enchaîné, Courrier International, Diagonal Magazine, Elle, L'Événement du Jeudi, L'Express, La Gazette de Montpellier, Libération, Midi Libre, Le Monde, Le Nouvel Observateur, Télérama. Certains articles m'ont été fournis par P. Siblot.

²³ Seules les antonomases anthroponymiques ont été retenues ; les antonomases toponymiques entretenant parfois des rapports plus complexes avec leur référent-cible (ex.: un Woodstock catho ne désigne pas un lieu, ce Yalta cinématographique non plus), il nous a semblé préférable de les écarter.

- 9. Jacques-Yves Cousteau était le Machiavel de l'océanographie.
- 10. Des Marcolin, il y en a ainsi des milliers en Vénétie.

Il arrive que le référent-cible ne soit pas mentionné dans la même phrase que l'antonomase, mais plus loin dans le texte, le plus souvent avant (ex. 11), mais parfois aussi après (ex. 12) :

- 11. Laurent Di Lorto, né à Martigues en 1909 [...]. Un journaliste l'avait baptisé le « Bayard du football français ».
- 12. C'est un *money killer* professionnel. *Un George Soros de l'ombre*, à l'instar du célèbre financier américain d'origine hongroise. [...] *Steve Hanke* se présentait il y a quelques années...

On peut alors parler d'antonomase *in distantia* ²⁴. Enfin, il se peut aussi que le référent-cible ne soit pas désigné par un Npr :

13. Une dizaine d'énigmes [...] attendent leur Champollion. L'« inventeur » aura peut-être l'idée de prolonger ses vacances sur les lieux de sa découverte.

Les occurrences d'antonomases *in absentia* ont été confrontées aux autres critères. La détermination s'articule autour des articles défini pluriel (ex. 14), indéfini pluriel (ex. 15) ou singulier (ex. 16). S'y ajoutent des déterminants interrogatifs, négatifs et numéraux (ex. 17, 18, 19):

- 14. Tandis que la crise se poursuit, *les Bill Gates* et les dragons asiatiques ont de plus en plus le vent en poupe.
- 15. Verra-t-on désormais des Deanne Young téléphoner aux flics...
- 16. Reste à trouver un Visconti pour écrire le scénario.
- 17. Mais, pour un Leonard Cohen, une Marianne Faithfull et un Willy DeVille, qui ont fini par structurer leur existence, *combien de Johnny Thunders*?
- 18. Il ne manquait pas de *Pol Pot en herbe* dans les groupes d'extrême gauche.

²⁴ Terme de Tamba-Mecz (1981), citée par Jonasson (1993).

19. Généralisons le scrutin majoritaire, et dans cinq ans, on aura des centaines de petits Baur, de petits Millon locaux!

Ces déterminants sont parfois complexes (ex. 20) ou constituent un groupe déterminant (ex. 21) :

- 20. Tant qu'il n'y aura pas *beaucoup de Dolly* créées exactement selon la même méthode...
- 21. Tous les Nathanaël et les Lafacadio de l'après-guerre font de lui leur modèle.

Les compléments sont peu fréquents. Certains, tels que *petit*, *en herbe* (ex. 22), modalisent le Npr en antonomase. Les autres sont purement descriptifs ²⁵ (ex. 23). La grande majorité des antonomases du Npr *in absentia* n'a pas de compléments.

- 22. Mais le Fresnoy ne doit pas produire des petits Fleischer en série...
- 23. Un puzzle éclaté d'où jaillissent *une Lolita effrontée*, une poignée de mauvais garçons...

Seuls quelques-uns de ces Npr en antonomase, comme les Césars, les Diaphoirus, les Vénus, une Lolita, un Brutus, peuvent être considérés comme en voie de lexicalisation. Tous les autres correspondent à des référents de notoriété moyenne (un BHL anglais, les Bill Gates, beaucoup de Monica Lewinsky) ou n'ont de référent originel fixé que dans le cadre de l'article (des Marcolin, des Muracciole, beaucoup de Ruben).

Enfin, comme le soulignait Jonasson (1993), ces antonomases forment des expressions référentielles et non prédicatives. Cette fonction référentielle est évidente quand l'antonomase est le sujet de la phrase (ex. 21, 24, 25, 26); elle apparaît également lorsque le Npr en antonomase est un complément d'objet (ex. 23, 27, 28):

- 24. Les Goscinny, ça ne court pas les rues!
- 25. Aujourd'hui, *des milliers de René* ont fait économiser 400 millions de francs à la Sécu en défendant une grande idée.

²⁵ Sauf anglais dans un BHL anglais. Voir en 3.1.3.

26. *Tous les Billy Ansell et toutes les Dolorès Driscoll* des environs prendraient la route, au volant de leur pick-up ou de leur autobus.

- 27. Brahms [...] préférera toujours les Vénus de barrières.
- 28. Laissons aux Diafoirus cette politique de gribouille...

Mais ce qui caractérise ce modèle d'antonomase, c'est la fréquence des constructions impersonnelles dont l'antonomase constitue le sujet réel. Il s'agit de phrases en $Il\ y\ a$, à valeur d'expression de « l'existence, [équivalant] à $il\ existe\ > 26\ (ex.\ 29,\ 30,\ 31)$:

29. Et il n'y aura plus alors des dizaines, mais des centaines de petits Baur, de petits Millon locaux pour reprendre entre les deux tours les discours du Front National...

- 30. Il n'y avait pas de Kenneth Starr à Pompéi.
- 31. Il y a beaucoup de Ruben en Colombie, qui tiennent pour que les autres tiennent.

Ces occurrences correspondent aux quatre types établis par Jonasson (1993 : 435-438) : l'emploi existentiel, qui affirme l'existence d'une classe d'individus semblables, par certains aspects définis en cotexte, au référent originel du Npr en antonomase (ex. 32), la référence unique indéfinie, qui « introduit un personnage dans le discours » directement par un Npr en antonomase, sans préciser autrement son identité (ex. 23), l'emploi non-spécifique, antonomases auxquelles « ne correspondent aucun référent extralinguistique existant dans le monde réel » (ex. 33), et l'emploi générique, où « référence est faite à la classe tout entière » (ex. 24) :

- 32. Formidable, mais où trouver des Muracciole?
- 23. Un puzzle éclaté d'où jaillissent *une Lolita effrontée*, une poignée de mauvais garçons...
- 33. Un BHL anglais serait parfaitement ridicule.
- 24. Les Goscinny, ça ne court pas les rues!

Au niveau sémantique, ces antonomases ne semblent pas transférer de propriétés d'un référent sur un autre, ni dire quelque chose de ce second référent, mais bien créer une classe à partir du référent originel. Il ne s'agit pas d'une classe lexicale comparable à celle d'un Nc, mais

²⁶ Riegel, Pellat, Rioul (1994: 455).

d'une « classe discursive », selon les mots de Gary-Prieur (1996 : 79) ²⁷. Le contenu sémantique de ces Npr est stable, dans un discours donné, il n'y a pas de modification du sémantisme du Npr pour l'adapter à un référent-cible ; le sémantisme de *Goscinny* est établi et reste le même pour tous les membres de la classe des Goscinny.

3.1.2. Antonomases prédicatives in praesentia

À titre de comparaison, une trentaine d'antonomases anthroponymiques *in praesentia* ²⁸ ont été prises au hasard.

L'observation du groupe nominal de l'antonomase confirme la répartition complémentaire des déterminants et des compléments : les déterminants majoritaires de l'antonomase référentielle *in absentia*, articles défini et indéfini pluriel, sont ici minoritaires (2 occurrences de l'article défini pluriel, aucune de l'article indéfini pluriel). Le défini singulier, totalement absent en 3.1.1., est ici majoritaire (ex. 34). Si la présence de l'indéfini singulier est comparable à celle observée cidessus, on voit apparaître des déterminations nouvelles : démonstratif (ex. 35), possessif (ex. 36), ou pas de déterminant, lorsque le Npr en antonomase est en apposition (ex. 37) ou complément d'une locution verbale (ex. 38) :

- 34. Mathias Sindelar, le « Mozart du football », a été éconduit.
- 35. Le samedi soir sur TF1, ce Madame Verdurin de la culture...
- 36. Xavière et M. Romani, qui sont ses Michel Debré et André Malraux, prépareront la gigantesque contre-manifestation...
- 37. Kitano, alors acteur et fameux amuseur télé, *sorte de Coluche nippon*, est venu à la mise en scène par hasard.
- 38. Ce grand gaillard, instituteur communiste né en 1913, a fait figure de « *Tito du Limousin* ».

Par contre, aucune des constructions généralisantes vues en 3.1.1. (beaucoup de, tous les) n'est reprise ici.

Des compléments accompagnent dans quasiment tous les cas le Npr en antonomase. Il s'agit principalement de compléments du nom

²⁷ Qui utilise cette notion de « classe sémantique » à propos des antonomases lexicalisées ou en voie de lexicalisation.

²⁸ Ou in distantia.

(ex. 39, 40), parfois d'adjectifs restrictifs (ex. 41). Ces compléments peuvent être cumulés (ex. 42) 29 :

- 39. Noah Samara, avocat d'origine éthiopienne, « pourrait bien devenir le Ruppert Murdoch de l'hémisphère Sud ».
- 40. Judith Butler, philosophe de formation, est un peu la Pierre Bourdieu du champ de ces études féministes, gay et lesbiennes.
- 41. Elles espèrent que Bruno Mégret se transforme, qu'il devienne *un Gianfranco Fini français...*
- 42. Le brillant Jean-Claude Bourret, nouveau Rushdie hertzien, est-il menacé d'une fatwa?

Si certains Npr sont plus « mythiques » que d'autres (*Mata-Hari*, *Antigone*, *Mozart*, *Machiavel* contre *Ruppert Murdoch*, *Sarkozy*, *Gian-franco Fini*, *Crozemarie*), aucun ne semble être en voie de lexicalisation. On remarque que tous ces Npr désignent un référent muni d'une notoriété minimale en contexte. Aucun n'est présenté en cotexte, comme c'était le cas dans les exemples 31 et 32.

Enfin, ces Npr en antonomase se trouvent principalement en position prédicative. Les constructions attributive (ex. 43, 44) et appositive (ex. 45) constituent une majorité parmi cette trentaine d'occurrences :

- 43. Jacques-Yves Cousteau était le Machiavel de l'océanographie.
- 44. Mégret a beau répéter qu'il ne « sera pas le Rocard de Le Pen »...
- 45. Soisson, *l'Edgar Faure fin de siècle*, [...] reste disponible pour d'autres évolutions.

Les antonomases en fonction sujet constituent, le plus souvent, la reprise d'une dénomination antonomasique déjà effectuée. L'antonomase de l'exemple 46 survient en fin d'article, alors que celle de l'exemple 43 se situe au tout début du même article. L'antonomase en fonction référentielle prend alors place dans une chaîne référentielle, qui peut s'accompagner d'une redénomination antonomasique, comme dans le cas de l'exemple 35, apparaissant dans la phrase qui suit l'exemple 47:

²⁹ Voir, pour la nature et la fonction des compléments, les descriptions et analyses détaillées de Jonasson (1994 : 225-228).

- 46. Le Machiavel des océans avait un côté Homère.
 - 35. Le samedi soir sur TF1, ce Madame Verdurin de la culture...
 - 47. Dave, c'est le Marcel Proust du yéyé.

On note également la fréquence, particulière à ce modèle d'antonomase, des constructions en complément de verbes de nomination ou d'identification (ex. 48, 49, 50) :

- 48. Un journaliste l'avait baptisé le « Bayard du football français ».
- 49. On pourrait l'appeler aujourd'hui : l'Hemingway d'Étretat.
- 50. La presse à sensations vous a présentée comme la Mata Hari du Périgord noir...

Contrairement aux antonomases référentielles *in absentia*, ce modèle d'antonomase dit quelque chose d'un référent-cible, sans forcément poser l'existence d'une classe. L'emploi préférentiel de déterminants singuliers montre la constance d'une individualisation. Ce modèle d'antonomase met en relation deux référents, même lorsque plusieurs individus sont en cause :

51. Xavière et M. Romani, qui sont ses Michel Debré et André Malraux, prépareront la gigantesque contre-manifestation...

Le contenu sémantique véhiculé par le Npr est constamment modifié par les compléments. Il s'opère un transfert de la prédication effectuée par le Npr dans un domaine différent: Bruno Mégret n'est pas *un Rocard*, mais *le Rocard de Le Pen*, ce qui déplace le sémantisme de *Rocard* et l'adapte à l'unicité d'une personne et d'une situation nouvelles ³⁰.

3.1.3. Des critères indicatifs

On ne peut dégager, parmi les différences mises en lumière jusqu'ici, un critère réellement distinctif de ces deux fonctionnements antonomasiques. Un certain nombre d'occurrences posent en effet problème dans notre sélection, basée sur le critère de présence / absence du référent-cible. Certaines antonomases *in praesentia*, ou

³⁰ Voir Siblot et Leroy (2000).

plutôt *in distantia*, relèvent d'un fonctionnement référentiel, tout en présentant une détermination et une complémentation fréquente dans les antonomases prédicatives *in absentia*:

- 52. [Kim Woo-Choong] Et le petit Napoléon de l'industrie coréenne finançait son appétit mégalomane...
- 53. [Anna Kournikova] À 19 ans, *la Lolita russe*, quinzième au classement WTA, rafle les plus gros contrats publicitaires du circuit...

Peut-être doit-on ici invoquer la notoriété relativement importante des Npr en antonomase, la fréquence de leur emploi antonomasique, qui peut permettre un emploi référentiel « trans-textuel », au sémantisme néanmoins soutenu par des compléments. Le caractère *in distantia* de ces antonomases peut éventuellement provoquer un fonctionnement en chaîne référentielle, comme on l'a vu pour d'autres emplois référentiels d'antonomases *in praesentia*.

Par ailleurs, parmi les antonomases *in absentia*, l'« emploi générique » pose également problème :

33. Un BHL anglais serait parfaitement ridicule.

La complémentation par un adjectif restrictif et le déterminant singulier le distinguent des autres emplois *in absentia*. Nous ne pouvons ici que suggérer un fonctionnement particulier dû à un référent-cible imaginaire. Ce type d'antonomase ne semble en effet échapper au fonctionnement prédicatif *in absentia* que parce que son référent-cible n'existant pas, il ne peut être nommé. La présence du conditionnel semble confirmer cette hypothèse.

Ainsi on peut dégager deux principaux modes de fonctionnement discursifs de l'antonomase du Npr, distinction qui vient compléter les distinctions circulantes entre antonomase et Npr métaphorique, entre antonomases lexicalisée et discursive. Cependant, cette distinction reste inopérante dans certains cas particuliers, dont nous faisons état sans pouvoir les analyser ici plus avant.

3.2. La figuration antonomasique

Nous inscrivons la figuration antonomasique, dans les fonctionnements discursifs décrits ci-dessus, dans le cadre de la production de sens, en particulier celle du Npr, puis dans une perspective dialogique de la métaphore.

3.2.1. Signifiance du Npr et de l'antonomase du Npr

Siblot (1995 : 164), à la suite de Lafont (1978 : 140), propose l'outil du praxème comme unité de nomination cristallisant les rapports du sujet au réel. Dans cette perspective, le sens est produit par les mots en discours, dans la conjonction du sujet, du mot et du réel et « élaboré à partir de praxis diverses » 31. La praxis linguistique, relevant du rapport du sujet aux discours autres, accompagne les praxis expérientielles, résultats d'une expérience plus concrète du sujet au monde. La praxis linguistique correspond à la prise en compte de l'autre dans la nomination : en nommant un élément du réel, le nom intègre, assume les discours déjà portés sur cet objet ou, au contraire, les réfute 32. Le nom propre s'intègre lui aussi à ce mécanisme de production de sens. Le Npr en emploi prototypique peut ainsi se charger de sens par des praxis expérientielles, sociales ou personnelles (signifiance géographique attachée aux patronymes, « argus » des prénoms, Npr « chargés » par des événements ou des souvenirs...) ou par des praxis linguistiques (réactivation du sens étymologique, connaissances attachées aux Npr d'une certaine notoriété...).

Lorsque le Npr est en emploi antonomasique, c'est cette praxis linguistique qui est à l'œuvre dans l'émergence d'une signifiance. En effet, une antonomase telle que celle de l'exemple 54 effectue une production de sens dans la mesure où 1) le locuteur assume une certaine vision d'Antigone, fruit d'un ensemble de praxis linguistiques, véhiculées par la littérature et les discours sur la littérature ; 2) il assume également une perception totalement ou en partie similaire de la personne de Charles de Gaulle, également issue de praxis linguistiques ; 3) il propose à son interlocuteur, par l'antonomase, cette vision, cette saisie du monde par les discours. Les relations praxiques du locuteur et de l'interlocuteur à l'objet pourront se rencontrer, ou non.

³¹ Siblot (1998: 26).

³² Dialogisme interdiscursif. Voir Bakhtine [1929] et Bres (1999).

54. C'est cet homme révolté [Charles de Gaulle], cet Antigone au képi, que nous présente Max Gallo...

Ce processus est souvent, dans l'antonomase, plus particulièrement exploité pour la présentation d'un référent inconnu en le ramenant à du connu (ex. 40) ou, dans un effet comique, pour proposer une vision iconoclaste (ex. 47).

40. Judith Butler, philosophe de formation, est un peu la Pierre Bourdieu du champ de ces études féministes, gay et lesbiennes.

47. Dave, c'est le Marcel Proust du yéyé.

3.2.2. *Métaphore et production de sens*

Détrie (1999) aborde la métaphore dans le cadre de la production de sens présenté ci-dessus. S'appuyant sur les travaux de Lakoff et Johnson [1980], elle récuse la compréhension de la métaphore en terme de substitution et y voit l'expression de rapports praxiques du sujet avec le réel, comme dans tout processus de nomination. Pour elle, « le processus n'est pas métaphorique en tant que tel, c'est l'interprétation qui l'est » (Détrie 1999 : 176). Le réglage métaphorique est donc l'un des réglages possibles du sens d'un nom par un sujet, seule la participation du destinataire à la production de sens en fait une métaphore « vive » :

C'est l'expérience du destinataire qui la [la métaphore] perçoit comme métaphore vive [...] ou comme formulation conventionnelle [...] (Détrie 1999 : 176).

Ainsi, la métaphore n'est pas constituée sur d'éventuelles propriétés intrinsèques communes aux référents, mais sur une similitude expérientielle des sujets, qui attribuent ces propriétés au référent. Ces approches praxématiques vont nous permettre de poursuivre l'examen des antonomases du Npr, dans les deux types de fonctionnement dégagés en 3.1.

3.2.3. Production antonomasique du sens

Les différences de fonctionnement discursif de l'antonomase du Npr, constatées aux niveaux syntaxique et référentiel, perdurent au niveau sémantique et figuratif. Le rôle prépondérant des praxis discursives dans la production de sens du Npr donne une place importante au

dialogisme. Le rapport aux discours autres s'exprime par un dialogisme interdiscursif ou interlocutif :

- Dialogisation *interdiscursive*: l'énonciateur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction [...]
- Dialogisation *interlocutive* : l'énonciateur s'adresse à un énonciataire sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper [...] (Bres 1999 : 193-194).

L'antonomase fait jouer ce dialogisme interdiscursif par la reprise de discours externes ou internes (auto-dialogisme) sur l'objet : des praxis linguistiques partagées, de type littéraire ou mythologique, sont souvent à l'œuvre dans l'antonomase (ex. 55). Le dialogisme interlocutif est particulièrement sollicité lorsque l'antonomase tente d'imposer une vision de l'objet à l'énonciataire (ex. 56). Il est tout particulièrement à l'œuvre dans certaines antonomases toponymiques ³³.

55. Amin, par exemple, *le Roméo de l'affaire*, est un benêt et un maladroit.

56. Ce Yalta cinématographique devrait permettre à l'exploitant de développer ses activités...

Ces deux modes de dialogisation sont en jeu dans les deux modèles de réalisation antonomasique et correspondent à un réglage métaphorique du sens opéré en interaction avec le récepteur.

Le dialogisme interdiscursif est en œuvre, par les praxis linguistiques travaillées, dans les deux modèles d'antonomase. Le locuteur construit, en dialogue avec un ensemble de discours, une signifiance du Npr. Mais dans la cas de l'antonomase référentielle *in absentia*, un seul référent est concerné, le référent originel du Npr. Une signifiance de ce Npr émerge ainsi, comme dans le cas du Npr *Deanne Young*. Le locuteur propose une saisie du référent par la description de ses activités et caractéristiques :

³³ Voir Leroy (1999).

57. Il y a quatre ans, une petite fille de 13 ans, Deanne Young, avait dénoncé ses parents parce qu'ils tiraient à l'occasion sur le pétard. Championne de la guerre contre la drogue, Nancy Reagan en avait fait une héroïne, un modèle.

Une signifiance du référent est ainsi établie par dialogisme interdiscursif (référence aux probables discours médiatiques anti-drogue de l'époque, ainsi qu'à celui de Nancy Reagan). C'est ensuite un autodialogisme qui s'instaure avec l'antonomase de ce Npr:

58. Verra-t-on désormais *des Deanne Young* téléphoner aux flics : papa s'arsouille à la Budweiser, maman s'est enfilé cul sec une bouteille de cabernet de la Napa Valley ?

Le locuteur prend appui sur son propre discours pour proposer une catégorie nominale correspondant à sa vision du référent. Le dialogisme interlocutif, à l'œuvre dans les rapports entre locuteur et allocutaire, se joue avec l'établissement d'une similitude expérientielle. Le rapport praxique du récepteur étant établi par le discours du locuteur, cette similitude s'établit plus ou moins naturellement, ce qui permet l'emploi de l'antonomase directement en fonction référentielle. Le processus est le même lorsque les praxis linguistiques ne sont pas issues du cotexte strict, mais relèvent d'une communauté expérientielle. Les antonomases un Brutus ou des Césars font appel à une similitude culturelle toujours basée sur des discours, comme le montre le rappel (« toutes les pages des livres d'histoire ») de la phrase précédente :

59. Des dictateurs qui finissent mal, il s'en trouve à toutes les pages des livres d'histoire. L'idée de mourir au bout du poignard d'un Brutus n'a jamais dissuadé *les Césars*.

Lorsqu'il s'agit d'une antonomase prédicative *in praesentia*, le locuteur construit la signifiance nominale de deux référents, le référent originel du Npr et le référent-cible, signifiances construites par dialogisme interdiscursif, en relation au discours du locuteur lui-même, ou en écho à des savoirs discursifs partagés. Le dialogisme interlocutif prend dans ce cas beaucoup plus d'importance, car il s'agit de faire

partager au récepteur une vision similaire de ces deux référents. C'est ce que le cotexte va prendre en charge, en accompagnant l'antonomase par des compléments et en la présentant, du moins en première mention, dans une expression prédicative. Dans l'exemple 60, le Npr Bruno Mégret fait appel à des praxis discursives communes au lectoraténonciataire. Ces praxis sont renforcées par la mention « Bruno Mégret qui tend simplement la main aux candidats gaullistes et centristes, qui vise seulement à être reconnu, légitimité », qui oriente la signifiance de ce Npr vers une saisie plus précise : Bruno Mégret comme l'élément démocrate de son parti. L'autre référent, Gianfrano Fini, sur lequel le lectorat français est supposé avoir moins de praxis linguistiques, est saisi sur un point spécifique: « en 1995, Fini rompit officiellement avec le fascisme ». Cette dialogisation interdiscursive interne et externe au texte permet au locuteur de donner une vision des deux référents. C'est ensuite par un dialogisme interlocutif qu'il va proposer une similitude entre les deux, par une antonomase : Bruno Mégret deviendrait « un Gianfranco Fini français ». Le complément français et la position attributive, sont destinés à amener l'interlocuteur à cette vision similaire : l'un des rôles de l'adjectif est ici d'apporter une modulation qui permet d'éviter une identification trop difficile à admettre. La position en expression prédicative, elle, atténue une assimilation trop brutale d'un référent à l'autre, en laissant l'antonomase réfutable.

60. [Les droites] placent leurs espoirs en Bruno Mégret qui tend simplement la main aux candidats gaullistes et centristes, qui vise seulement à être reconnu, légitimité. Elles espèrent que Bruno Mégret se transforme, qu'il devienne *un Gianfranco Fini français*, qu'il prépare lui aussi son Congrès de Fiuggi [au cours duquel en 1995, Fini rompit officiellement avec le fascisme] [...]. Mais, dans la période actuelle, la France et l'Italie ne sont absolument pas comparables, et c'est pour cela que la catastrophe des droites apparaît si grande, fatale et tragique.

L'antonomase prédicative *in praesentia* est donc, plus que l'antonomase référentielle *in absentia*, basée sur un échange dialogique entre le locuteur qui propose cette vision et le récepteur qui peut l'accepter ou la réfuter.

Ainsi, l'antonomase du Npr constitue bien un objet complexe, recouvrant différentes réalisations en discours. Grâce à la mise à jour de ces distinctions internes par des approches rhétorique, syntaxique et lexicale, nous espérons, à partir d'un point de vue dialogique de la production de sens, en relation avec l'analyse de la référenciation effectuée, avancer dans la compréhension du processus de figuration de l'antonomase du Npr.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bakhtine M. [1929] 1977 Le Marxisme et la Philosophie du langage,

Paris: Minuit.

Bres J. 1999 « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialo-

giques en français », *in* Bres J., Delamotte-Legrand R., Madray-Lesigne F., Siblot P. (éd.), *L'autre en discours*, Montpellier: Presses de l'Université Paul-Valéry, p. 191-

212.

Détrie C. 1999 « Comme dit l'autre... L'autre, le corps et le réel dans

le processus métaphorique », in Bres J., Delamotte-Legrand R., Madray-Lesigne F., Siblot P. (éd.), *L'autre en discours*, Montpellier: Presses de l'Université Paul-Valéry, p. 165-

187.

Dumarsais [1730] 1988 Des Tropes ou des différents sens, Paris:

Flammarion.

Flaux N. 1991 « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du

référent », Langue Française 92, p. 26-45.

Fontanier P. [1830] 1968 Les Figures du discours, Paris : Flammarion.

Fontant M. 1998 « Sur le traitement lexicographique d'un procédé

linguistique: l'antonomase de nom propre », Cahiers de

Lexicologie 73, p. 5-41.

Fouquelin A. 1557 La Rhétorique française, Paris : Wechel.

Gary-Prieur M. N. 1994 Grammaire du nom propre, Paris : PUF.

1996 «Les Noms propres au figuré», in Léonard M., Nardout-Lafarge E. (éd.), Le Texte et le Nom, Montréal:

XYZ, p. 67-82.

Jonasson K. 1993 « Le Point d'ancrage référentiel des noms propres

métaphoriques », Actes du XIXe congrès international de

linguistique et de philologie romanes. Santiago de Compostela 4-9 sept. 1989, T. IV, Coruña, p. 330-342.

———. 1994 Le Nom propre. Constructions et Interprétations, Louvain-la-Neuve : Duculot.

Kleiber G. 1981 Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres, Paris : Klincksieck.

1994 « Y a-t-il de la métaphore sous les noms propres en antonomase ? », *Studia Romanica Posnianiensia* vol. 19, p. 37-52.

1995 « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », *in* Noailly M. (éd), *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses de l'Université Toulouse-Le Mirail, p. 11-36.

Lafont R. 1978 Le Travail et la Langue, Paris: Flammarion.

Lakoff G., Johnson M.

[1980] 1985 Les Métaphores dans la vie quotidienne, Paris: Minuit.

Lamy B. [1699] 1969 *La Rhétorique ou l'art de parler*, Brighton : Sussex Reprints.

Le Guern M. 1972 Sémantique de la métaphore et de la métonymie Paris : Larousse.

Léonard M. 1996 « Balzac : l'antonomase du nom propre », in Léonard N., Nardout-Lafarge E. (éd.), Le Texte et le Nom, Montréal : XYZ, p. 83-94.

Leroy S. 1999 « Dialogisme interdiscursif : le cas de l'antonomase du nom propre », in Fauré L., Bessac A., Courouau J.-F., Leroy S. (éd.), *Discours, textualité et production de sens. États de la jeune recherche*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry p. 123-135.

Martin R. 1983 « La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre », *LINX* 9, p.7-28.

Meyer B., Balayn J. D.

1981 « Autour de l'antonomase du nom propre », *Poétique* 46, p. 183-199.

Prandi M. 1992 Grammaire philosophique des tropes, Paris : Les Éditions de Minuit.

Riegel M., Pellat J. C., Rioul R.

1994 Grammaire méthodique du français, Paris : PUF.

Siblot P. 1995 Comme son nom l'indique...: nomination et produc-

tion de sens, Thèse d'État, Université Paul-Valéry, Mont-

pellier III.

1997 « D'un nom l'autre », Nouvelle Revue d'Onomastique

29-30, p. 3-18.

Siblot P. 1998 « Signifiance du praxème nominal », L'Information

grammaticale 77, p. 24-27.

Siblot P., Leroy S. 2000 « L'antonomase entre nom propre et catégorisation

nominale », Mots 63, p. 89-104.

Tamba-Mecz I. 1981 Le Sens figuré, Paris: PUF.